

Les gouvernements conviennent avec les négociateurs spéciaux qu'un accord à long terme de gestion coopérative et de mise en valeur des ressources en saumon du Pacifique s'impose d'urgence pour assurer une conservation adéquate et une utilisation optimale des stocks, et que les groupes de pêcheurs des deux pays souhaitent vivement en venir à un accord.

En outre, les gouvernements sont d'avis que les arrangements intérimaires pour 1981 et 1982 recommandés par les négociateurs spéciaux s'inspireront des progrès réalisés dans les négociations et aideront concrètement les deux parties à en venir à un accord à long terme. Les gouvernements entendent oeuvrer en 1981 et 1982 pour assurer que toutes les pêches pertinentes sont menées conformément aux recommandations des négociateurs spéciaux. Les gouvernements étudient également l'utilité d'intégrer ces recommandations à des arrangements officiels.

Les gouvernements reconnaissent que les projets de recherche proposés sont importants pour assurer le succès des arrangements à long terme, et notent que les négociateurs spéciaux ont recommandé que certains projets soient menés en 1982. Les deux gouvernements étudient actuellement les projets recommandés pour l'an prochain.